



Lo Pichot Miqualet

JUIN 2019



~ BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX DE LODEZ ~

~~~~  
**Lodéziennes, Lodéziens,  
chers concitoyens,**

Vous trouverez en pages intérieures de ce bulletin municipal la présentation du dernier budget de la mandature. En effet, il appartiendra au conseil municipal, que vous élirez en mars 2020, de voter les budgets primitifs du prochain exercice. Jusque là nous continuerons par notre travail à préparer l'avenir de notre commune. Pas de hausse des taux d'imposition et une dette en voie d'extinction sont des directives approuvées par l'équipe municipale. Cette année, l'engagement financier au chapitre investissement est des plus importants. Divers chantiers sont en voie d'achèvement, atelier municipal et chemin de la Californie pour ne citer que ceux là, que déjà se profilent les suivants : aména-

gement de la nouvelle mairie, extension du cimetière et début de la réfection, tant attendue, de la traversée du village (RD 619) avec un démarrage des travaux prévu courant octobre. Ces travaux feront l'objet d'une présentation publique.

~~~~  
Je n'oublie pas que les beaux jours sont là. La fin de l'année scolaire s'annonce à grands pas, marquée par la fête de l'école et la traditionnelle kermesse organisée par les parents d'élèves. Suivront les manifestations de l'été concoctées par l'équipe Animations, sous la férule de Louisiane.

Je ne saurais trop vous recommander de participer à ces diverses rencontres qui vont égayer la saison estivale, ren-

contres familiales où jeunes et moins jeunes pourront partager des moments de convivialité à savourer sans modération.

~~~~  
Vous pourrez aussi étendre votre rayon d'action aux communes voisines des intercommunalités du Clermontois, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois-Larzac, et même au-delà, avec une offre de festivals et des manifestations pour tous les publics.

Les vacances sont aussi l'occasion de faire découvrir à vos invités notre belle région viticole, la diversité de ses paysages et son patrimoine remarquable. Il est à noter que nous sommes au cœur de trois grands sites exceptionnels, classés ou en voie de classement - Grands Sites de France ; Le lac du Salagou et le

cirque de Mourèze, Saint-Guilhem le Désert et les gorges de l'Hérault, le cirque de Navacelles et le plateau du Larzac.

~~~~  
**À vous tous,
chers administrés,
je souhaite un bel été et
de bonnes vacances.**



BUDGET COMMUNAL

Approuvé et voté !

Le 11 avril 2019, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, l'exécution des budgets 2018, et voté les budgets primitifs 2019.

La conformité des comptes de gestion du Service des Finances publiques et des comptes administratifs du Maire a été vérifiée pour l'exercice 2018, les résultats approuvés, ainsi que leur affectation dans les budgets primitifs 2019.

• Synthèse de l'exécution budgétaire 2018

	Dépenses (mandats)	Recettes (titres)	Résultat 2018	Report 2017	Cumulé 31/12/2018
Budget général					
Fonctionnement	919178,38	1278562,09	359383,71	1441473,00	1582780,91
Investissement	369571,20	661890,38	292319,18	- 648972,04	- 356652,86
Total budget général	1287669,58	1940452,47	652782,89	792500,96	1226128,05
Budget ccas					
Fonctionnement	5767,88	6283,33	515,45	6651,72	7167,17
Totaux des budgets	1293437,46	1946735,80	653298,34	799152,68	1234375,22

BUDGET GÉNÉRAL - EXÉCUTION 2018

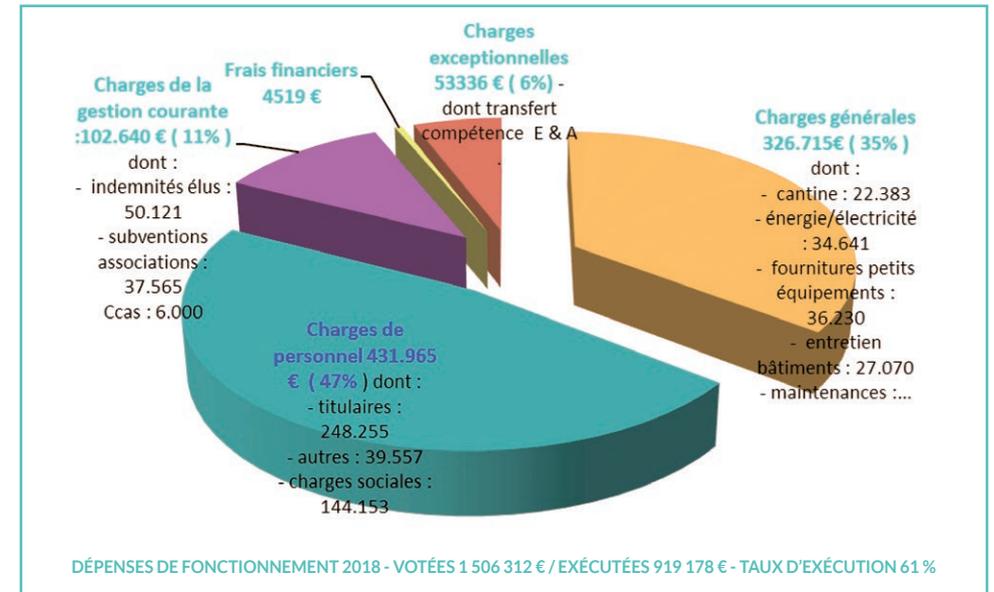
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 919.178€ et baissent de 34.148€ (-3,6%) par rapport à l'année 2017.

La maîtrise des charges à caractère général 326.715€ (-0,1%) et la baisse de la masse salariale 431.965€ (-17,1%) permettent de contenir l'évolution des charges de la gestion courante 102.640€ (+2,6%) et de couvrir diverses charges

exceptionnelles (52.700€) liées au transfert de compétence eau et assainissement à la Communauté de communes du Clermontois. La réduction des dépenses réelles de fonctionnement se situe en dessous du taux de croissance annuel de 1,2%, préconisé par le gouvernement.

Les principaux postes de charges et leur quote-part dans le total des dépenses réalisées sont précisés ci-après :



Les charges de personnel, après revalorisation du traitement indiciaire du personnel titulaire, constituent le principal poste de dépenses 431.965,94€, et représentent 47% des dépenses globales. La baisse sensible desdites charges (248.255,71€, soit -10,8%) résulte du départ de deux

agents titulaires (retraite et mutation), et de la chute des emplois aidés (8.976,63€ -78,6% par rapport à 2017, 41.456,14€). Le recours ponctuel à du personnel non titulaire (29.752,23€ +51,7%) a compensé les besoins. Les diverses autres charges salariales s'élèvent à 144.981,37€.

• **Les charges à caractère général représentent le 2^e poste de dépenses significatives.**

Leur montant, 325.635,86€ (35,4% des dépenses globales), en légère baisse par rapport à 2017 (-0,7%), ne sera plus impacté par les frais de cantine, suite au transfert de la compétence périscolaire à la communauté de communes du Clermontais le 01/09/2018 (fourniture des repas : 22.383€ soit -40,5%).

Cela étant, malgré des hausses liées au développement du village (eau et assainissement 17.429,66€ +18,4% conséquence d'une importante fuite d'eau, énergie-électricité 34.641,13€ +20%), les principaux postes de dépenses restent généralement maîtrisés (maintenances 33.544€ -13,1%, fêtes et cérémonies -6,5%, assurances 11.847,84€ + 3,6%). L'achat de fournitures et petits équipements (36.230,64€) a valorisé les travaux en régie réalisés par les agents du service technique municipal. L'engagement de dépenses de voirie (37.933,68€) et d'entretien de bâtiments publics (26.056,79€) a permis respectivement de réaménager en rue le chemin St-Jacques, réparer la toiture de la salle du Cigalou, le clocher de

l'église, le circuit électrique de la salle des fêtes...

• **Les charges de la gestion courante, 102.640,64€ (+2,6%) constituent le 3^e poste de dépenses**, soit 11,1% des dépenses globales. Elles concernent essentiellement les indemnités élus (50.121,36€ stables), la dotation du budget général versée au CCAS (6.000€), et les subventions versées aux associations (37.565,00€ +14%).

• **Les charges financières** (intérêts) 4.519,12€ (-18,8%) traduisent le faible endettement de la commune.

• **Les charges exceptionnelles** à hauteur de 52.700,82€ sont la conséquence de la dissolution du Syndicat intercommunal des eaux du Pic Baudille et du retrait de la commune de St-Félix du Syndicat avant le transfert des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de communes du Clermontais. Elles correspondent au versement d'une contribution de 10€ par abonné « eau » et par abonné « assainissement », ainsi qu'à la prise en charge de diverses redevances (modernisation des réseaux, pollution domestique) exigibles au titre des consommations 2017.

Recettes de fonctionnement 2018

• **Les recettes de fonctionnement 1.278.562,09€ baissent de 22.993,64€ (-1,7%) par rapport à 2017 (1.301.555,73€).** Divers facteurs ont affecté, à la baisse, certaines recettes en 2018 : la réduction continue des

dotations de l'État (DGF+DSR : 15.205€ -36,2%), la suppression au plan communal des emplois aidés (5.206€ -75,5%) et le transfert de la compétence périscolaire à la communauté de communes au 01/09/2018, avec une

double conséquence : perte de recettes cantine (28.773€ -22,7%) et réduction de l'attribution de compensation pour compenser la charge résiduelle du transfert (voir ci-après).

En 2018, la part des impôts et taxes (-1.037.318,06€) représente 81,1% des recettes globales de fonctionnement ; en baisse de -1,1% (-10748,10€) car l'exercice 2017 a bénéficié de rôles supplémentaires à hauteur de 53.260€. Le rendement de la taxe d'habitation et des taxes foncières (-465.032€) reste significatif (+15%) du fait de la forte progression des bases du foncier bâti depuis 2017.

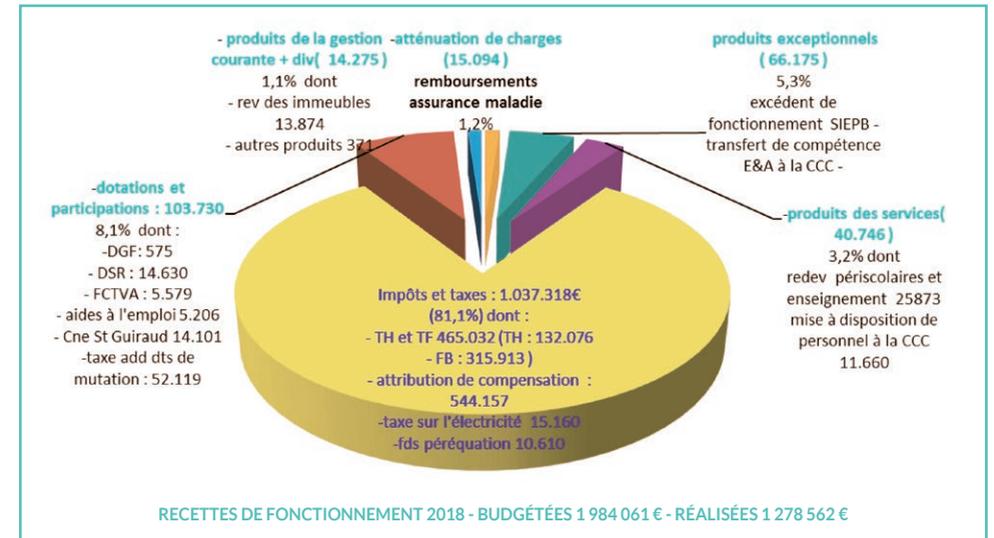
L'attribution de compensation, fixe depuis 2013, connaît une 1^{re} réduction en 2018 suite au transfert de charges péris-

colaire à la Communauté de communes du Clermontais. De 556.628€, elle passe à 544.157€ (-2,3%), mais constitue toujours l'essentiel des recettes fiscales en 2018 (52,4%).

Les dotations et participations 2018 (-103.730,99€) chutent -24%, pour les motifs sus-évoqués (DGF/DSR, emplois aidés...) malgré une hausse de 18,2% relative aux taxes additionnelles de mutation (52.119,91€).

En produits exceptionnels de gestion, la Commune a perçu en 2018 sa quote-part (-66.175€) des excédents de fonctionnement dégagés par le Syndicat des eaux SIEPB, avant le transfert de compétence eau et assainissement à la communauté de communes du Clermontais.

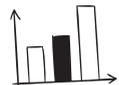
• **Structure des recettes :**



L'excédent de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2018 est de 359.383,71€ (+3,2%), et dégage, après déduction des intérêts versés, une capacité d'autofinancement brute de 354.864€ représentant 15,8 % des recettes réelles. Compte tenu des reports antérieurs restant à imputer, l'excédent total de fonctionnement reportable au 31/12/2018 est de 1.582.780,91€.

Pour information : situation de Saint-Félix de Lodez en 2018 (base 1.195 habitants) comparée à la strate des communes de 500 à 2.000 habitants. Données communiquées par le Service des Finances Publiques.

RATIOS / HABITANT EN €	St-Félix de L.	Département	Région	National
ressources fiscales	868	453	462	434
dotations / participations	86	224	235	208
autres produits courants	46	105	127	107
produits réels exceptionnels	56	13	11	11
charges générales	273	212	217	198
charges de personnel	348	329	318	273
charges de gestion courante	85	99	117	111
charges financières	3	22	25	19
charges réelles exceptionnelles	44	4	3	5



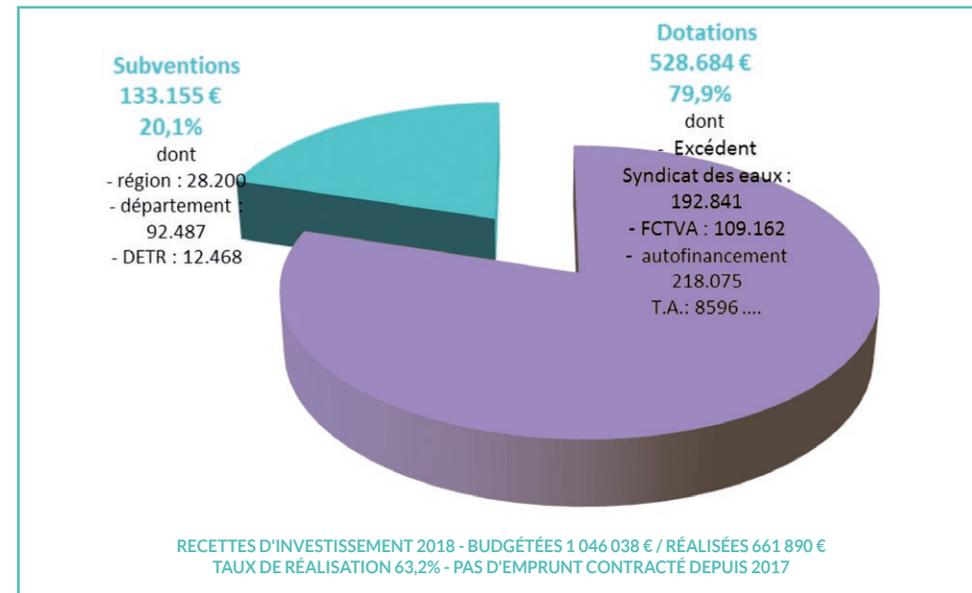
SECTION INVESTISSEMENT 2018

Recettes 2018

Les recettes globales d'investissement en 2018 sont de 661.890,38€ (+10,2%). Les dotations et fonds divers 528.684,87€ (79,8% des recettes globales) ont exceptionnellement été abondés à hauteur de 192.841€ par la quote-part communale des excédents d'investissement dégagés le 31/12/2017 lors de la dissolution sus-évoquée du Syndicat intercom-

munal des eaux, avant transfert de compétence à la Communauté de communes du Clermontais, via la commune de Saint-Félix de Lodez. Les subventions d'investissement perçues (133.155,51€) représentent 20,1% des recettes globales.

• **Présentation des recettes ci-après :**



Dépenses d'investissement 2018

Les dépenses de l'exercice (369.571,20€) en retrait par rapport à 2017 (877.773,37€) ont été impactées par des retards dans l'exécution de certains chantiers, les travaux en cours (188.102,41€) étant supérieurs aux immobilisations corporelles (135.711,69€). En 2018, diverses études ont été poursuivies pour 22.158,60€ (transformation du POS en PLU, étude hydraulique, extension du cimetière).

• Parmi les réalisations et travaux en cours on peut citer : l'achat d'un terrain en vue de la création d'un bassin de rétention (31.161€) / l'aménagement du monument aux morts (44.046,02€ dont travaux en régie pour 22.030€) / la restructuration du terrain de tennis (47.354€, dont travaux en régie 2.286€) / la construction, en régie, de l'abri du cimetière (4.338,81€), aménagement de la placette (2.890,27€) / des travaux d'accessibilité, écoles, salle Robert

ARNIHAC (18.670,05€) / les travaux en cours en fin d'année : aménagement chemin de la Californie (81.725,23€), agrandissement de l'atelier (45.809,05€), pose 2^e tranche de caméras (16.734,72€), honoraires étude réaménagement de la traversée du village (22.529,76€) / divers achats, dont pompe d'arrosage du stade (4.646,40€), achat de chaises salle des fêtes (2.010,60€), mobilier salle du château (2.837,09€).

Il n'a pas été contracté d'emprunt depuis 2007. Le remboursement du capital en 2018 s'élève à 23.598,50€. Les emprunts en cours au 31/12/2018 (76.147€) seront soldés courant 2022. L'endettement de la commune est actuellement peu significatif et la capacité de remboursement est inférieure à un an, compte tenu de la capacité d'autofinancement nette de la commune réalisée en 2018 (336.421€), et au report antérieur.

La dotation exceptionnelle d'investissement perçue en 2018 permet de dégager un solde d'exécution de la section investissement de 292.319,18€. Après imputation du déficit restant à imputer au 01/01/2018 (-648.972,04€), le solde d'exécution d'investissement reportable en 2019 est de - 356.652,86€.

- Ratios 2018 dans la strate de Saint-Félix (cf. service des Finances publiques)

RATIOS / HABITANT EN €	St-Félix de L.	Département	Région	National
dépenses directes d'investissements	289	334	305	286
emprunts	19	64	78	69
dotations fonds globalisés	259	56	53	47
recettes sur emprunt	0	84	79	76
subventions et participations d'équipements reçues	111	112	81	70

Budget CCAS : exécution 2018

Budget peu significatif. La subvention de 6.000€ versée par le budget général finance la traditionnelle prise en charge des sorties enfants vers les pôles de loisirs de la communauté de communes. L'excédent de l'exercice 2018 (515,45€) cumulé avec le report antérieur (6.651,72€) dégage un résultat excédentaire global de 7.167,17€.

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Budget général

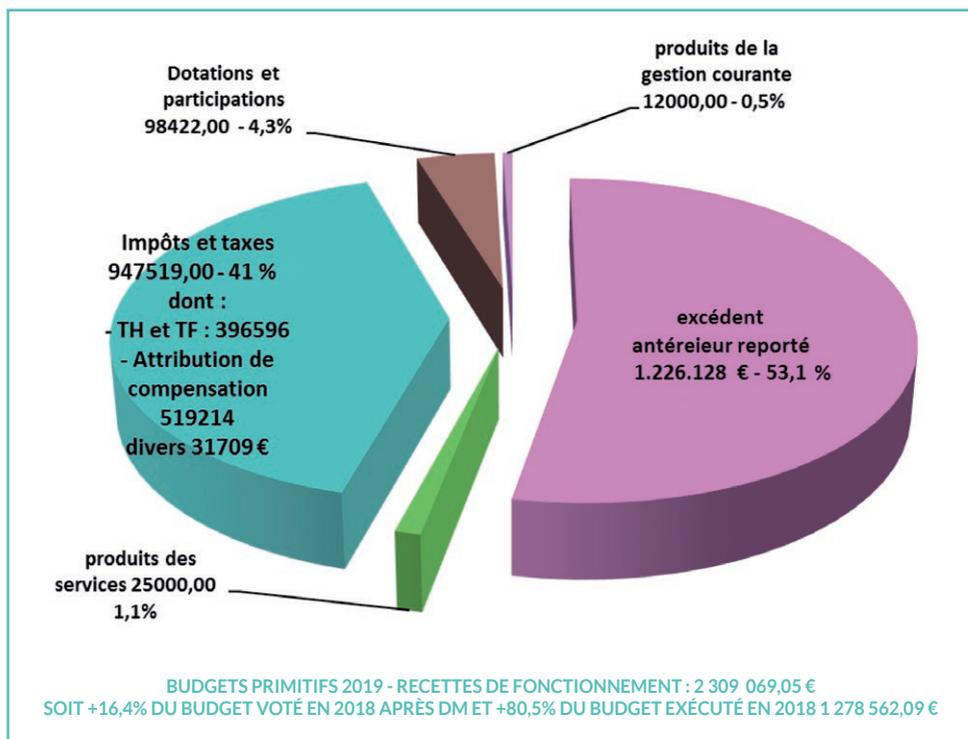
La volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition et de stabiliser les tarifs des divers services exige, conformément à la recommandation gouvernementale, de maîtriser les dépenses de fonctionnement. À ce titre, il est préconisé de limiter leur hausse à 1,2% des

dépenses réelles engagées en 2018. La gestion vigilante des frais de fonctionnement doit assurer une capacité d'autofinancement (hors remboursement de la dette) compatible avec la politique d'investissement envisagée au cours des prochains exercices.

BUDGET GÉNÉRAL M 14 par chapitre	Budgets votés après DM		Budget Primitif	Évolution en %
	2017	2018	2019	2019 2018
section de fonctionnement				
Dépenses				
charges à caractère général	477850,00	472750,00	451400,00	95,5 %
charges de personnel	567000,00	567000,00	445200,00	78,5 %
atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	
dépenses imprévues fonctionnement	50000,00	7299,18	50000,00	685 %
virement section d'investissement	525155,57	281062,84	300000,00	106,7 %
autres charges de gestion courante	111490,00	114500,00	116500,00	101,7 %
charges financières	6000,00	5000,00	5000,00	100 %
charges exceptionnelles	5000,00	57700,82	23000,00	39,9 %
dotations aux provisions	1000,00	1000,00	1000,00	100 %
TOTAL DES DÉPENSES	1743495,57	1506312,84	1392100,00	- 7,6%
Recettes				
excédent antérieur reporté	1093243,50	792500,96	1.226.128,05	154,7 %
atténuation de charges	0,00	10000,00	0,00	
opérations d'ordre entre sections	25155,57	31062,84	0,00	
produits des services	36300,00	35000,00	25000,00	71,4 %
impôts et taxes	937479,00	948612,00	947519,00	99,9 %
dotations et participations	125447,00	88211,00	98422,00	111,6 %
autres produits de gestion courante	12500,00	78675,00	12000,00	96 %
TOTAL DES RECETTES	2230125,07	1984061,80	2.309.069,05	+16,4%
solde non affecté	486629,50	477748,96	916.969,05	+91,9 %

L'augmentation des recettes de fonctionnement 2019, 2.309.069,05€ (dont excédent antérieur reporté de 2018, 1.226.128,05€) et l'atténuation des dépenses, 1.392.100,00€ permettent de dégager un excédent théorique de 916.969,05€. Ce dernier, comme les années précé-

dentes depuis 2015, n'est pas affecté en dépenses de fonctionnement afin de préserver une présentation cohérente, sincère et équilibrée des charges. Les recettes prévisionnelles 2.309.069,05€ progressent de +16,4% compte tenu du niveau élevé des excédents antérieurs reportés.

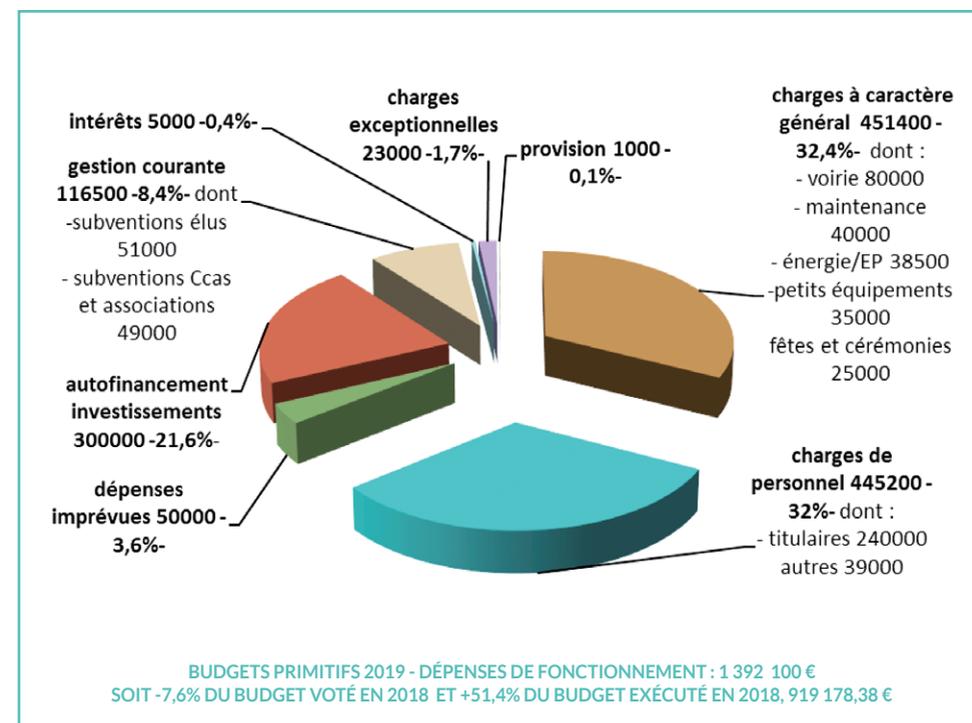


Les impôts et taxes (947.519€) restent globalement stables par rapport au budget voté en 2018, mais baissent globalement de -8,7% par rapport aux impôts et taxes perçus en 2018 (1.037.318,06€). L'attribution de compensation 519.214€ (-6,8% par

rapport à la dotation initiale suite au transfert de compétence périscolaire en septembre 2018) constitue toujours la principale recette fiscale. Le produit fiscal attendu, à taux constants, de la TH, du FB et FNB, est de 396.596€ et chute de -14,7%

par rapport à la dotation réelle 2018. Elle est imputable à une réduction sensible des bases du foncier bâti en 2019 (-22,8% des bases réelles 2018) alors que les bases TH et FNB, légalement revalorisées en 2019 de 2,2%, progressent respectivement de 2,7% et 2,3%. Les taux votés en 2019, TH 8,62%, FB 13,07%, FNB 65%, restent stables depuis de nombreuses années et se situent en dessous des taux moyens de la strate régionale en 2018 (soit 12,35%, 18,01% et 80,29% - cf. : Direction Générale des Finances Publiques Trésorerie de Clermont l'Hérault). L'ensemble des taux et tarifs des

services est répertorié sur l'annexe jointe ; ils demeurent inchangés. Il est rappelé que la compétence périscolaire (cantine...) est désormais transférée à la Communauté de communes du Clermontois. Les dotations et participations diverses sont estimées à 98.422€, dont la compensation des pertes de taxes additionnelles pour 45.000€, la dotation de solidarité rurale 14.000€, le FCTVA 10.746€ diverses compensations de TF et TH pour 10.676€. À noter la perte de la dotation globale de fonctionnement en 2019. Les dépenses prévisionnelles 1.392.100€ baissent de -7,6% par rapport au budget voté en 2018.



Les charges à caractère général 451.400€ (-4,6%) représentent 32,4% des dépenses globales.

Les principales dotations sont affectées à l'entretien des bâtiments publics, de la voirie, et des réseaux (168.000€ +8,3%), aux maintenances diverses (40.000€), informatique, vidéosurveillance, balayeuse, etc., aux fêtes et cérémonies diverses (26.000€).

Les dépenses de personnel (445.200€ -21,5%) baissent suite aux départs d'agents titulaires ponctuellement remplacés par des emplois aidés (3 parcours emploi compétences, 1 contrat public). Cette dépense structurelle représente 31,9% des dépenses du BP 2019. Les autres charges de la gestion courante (116.500€ +13,5%) soit 8,4% du total des dépenses concernent les indemnités élus (51.000€), les subventions allouées aux associations (35.565€), au CCAS (6.000€) et diverses contributions.

Une provision de 300.000€ est ouverte au titre de l'autofinancement des investissements 2019 ; cette dotation est susceptible d'être abondée compte tenu de l'excédent de fonctionnement non affecté.

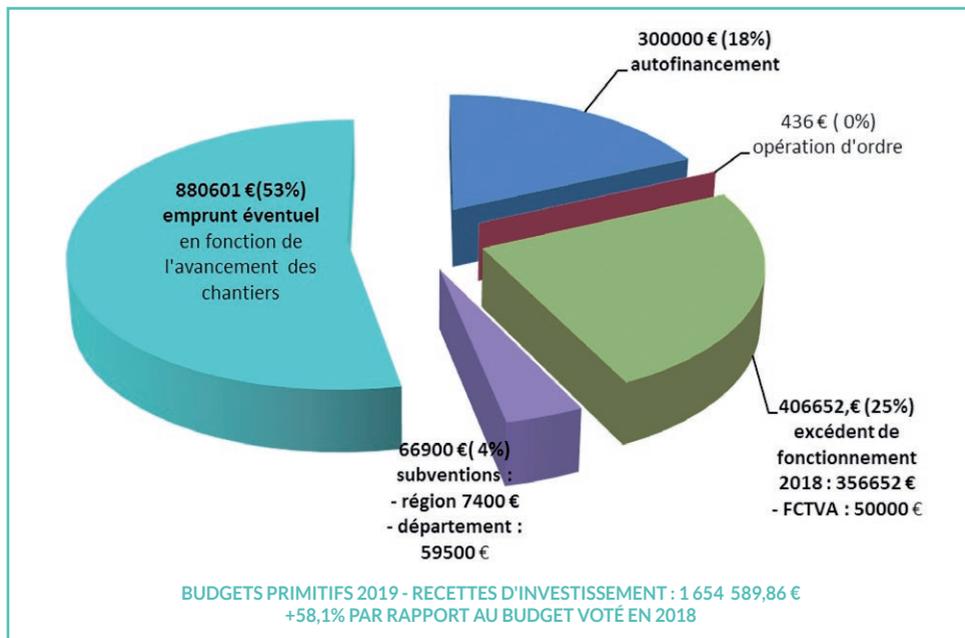
Une dotation de 50.000€ est prévue au titre des charges imprévues de fonctionnement, et une autre de 20.000€ au titre des charges exceptionnelles 2019. Les intérêts de la dette financière sont peu significatifs (5.000€) avant le recours éventuel à un nouvel emprunt.

Section d'investissement

La dotation prévisionnelle des recettes et des dépenses est de 1.654.589,86€, en hausse de 58,1% par rapport au budget voté 2018.

BUDGET GÉNÉRAL M 14 par chapitre	Budgets votés après DM		Budget Primitif	Évolution en %
	2017	2018	2019	2019 2018
section de fonctionnement				
Dépenses				
solde d'exécution d' investis reporté	430896,24	218075,80	356652,86	163,5%
opérations d'ordre entre section	25155,57	31062,84	0,00	
remboursement d'emprunt	22600,00	25500,00	19500,00	76,5%
immobilisations incorporelles	115000,00	60000,00	25000,00	41,7%
immobilisations corporelles	250000,00	461400,00	867000,00	187,9%
immobilisations en cours	400000,00	250000,00	386437,00	154,6%
opérations patrimoniales	171878,33	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES	1415530,14	1046038,64	1654589,86	158,2%
Recettes				
solde d'exécution d' investis reporté	0,00	0,00	0,00	
virement section de fonctionnement	525155,57	281062,84	300000,00	106,7%
produit des cessions	0,00	0,00	0,00	
opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	436,00	
dotations-fonds divers-réserves	493896,24	331075,80	406652,86	122,8%
subventions d'investissement	74600,00	131919,00	66900,00	50,7%
emprunts	150000,00	301981,00	880601,00	291,6%
opérations patrimoniales	171878,33	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES	1415530,14	1046038,64	1654589,86	158,2%

Information Mairie



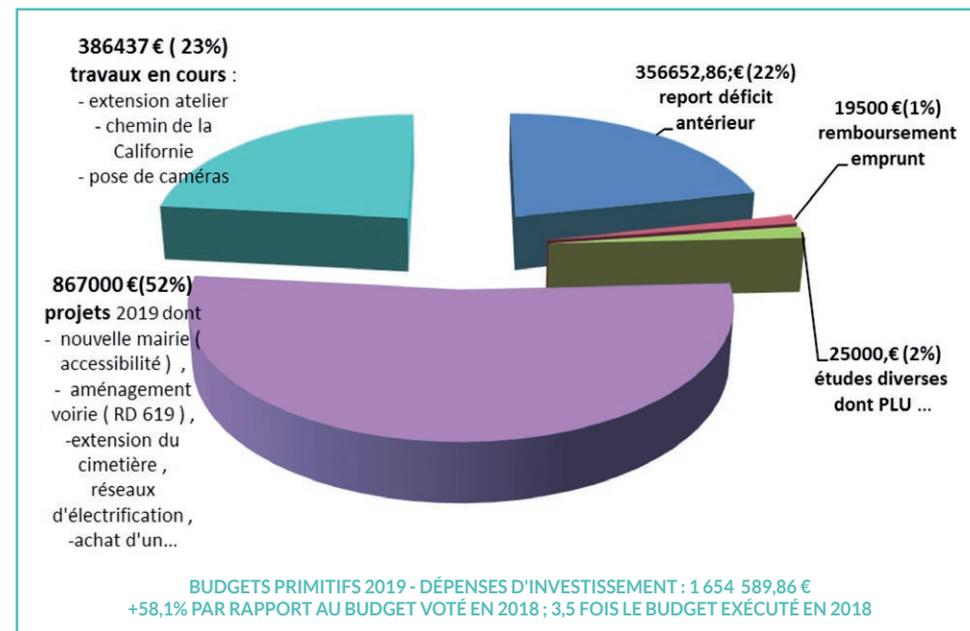
Le virement de 300.000 € de la section fonctionnement permet d'ajuster la capacité moyenne d'autofinancement en rapport avec le niveau d'exécution budgétaire constatée au cours des 5 dernières années.

Le recours éventuel à l'emprunt en 2019 dépendra de l'état d'avancement des projets structurants. Les princi-

pales autres recettes proviennent, après comblement du déficit d'investissement 2018 par un excédent de fonctionnement de 356.652,86€, du remboursement d'une quote-part de la TVA ayant grevé les travaux d'investissements réalisés en 2018 (50.000 €) et de diverses subventions (66.900 €) représentant 4% des recettes globales.

L'équipe municipale s'est attachée à contenir la pression fiscale, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien de la qualité des services dans les diverses structures locales.

Elle souhaite poursuivre la valorisation du patrimoine communal, bénéficier de votre écoute et de votre soutien. La traditionnelle visite des quartiers et l'aide apportée à la vie associative ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie afin de renforcer « le mieux vivre ensemble » au sein du village.



Les sommes affectées aux dépenses d'investissement en 2019 (1.278.437€) augmentent sensiblement (+58,1%) compte tenu du retard pris par divers chantiers en 2018.

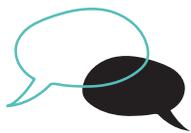
• **Principaux investissements** : Diverses études (25.000€) : dont finalisation du PLU / l'achèvement des projets en cours d'exécution au 31/12/2018 (386.437€) dont : l'extension de l'atelier ; l'aménagement du chemin de la Californie, la pose de caméras de vidéo-protection / l'engagement de nouveaux projets (867.000€) dont : la déplacement de la mairie pour faciliter son accessibilité et

animer le cœur du village, l'extension et l'aménagement du cimetière, l'aménagement des réseaux d'électrification, le remplacement d'un véhicule, la prise en compte de l'engagement prochain du réaménagement de la traversée du village (RD 619).

En 2019, le faible endettement de la commune (annuité des 2 emprunts en cours : 22.632€, soit 19€ par habitant) permet de conserver, à moyen terme, une visibilité financière pour recourir à l'emprunt et financer, le moment venu, la réalisation des investissements structurants sus évoqués.

BUDGETS PRIMITIFS CCAS 2019

La dotation de la section fonctionnement, seule mouvementée, est de 13.167,17 €. Comme les années précédentes, la subvention du budget général (6.000€) finance la prise en charge des sorties d'enfants vers les pôles de loisirs de la communauté de communes du Clermontais.



VISITE DES QUARTIERS

Les élus sont à votre écoute !

En 2019, la municipalité réitère ses visites de quartiers. Comme vous le savez, ces visites établies depuis 2006 sont des événements incontournables dans la vie de notre village. Elles sont importantes pour relever ce qui ne va pas comme les progrès enregistrés et surtout que les élus soient toujours plus proches des Lodéziens et à leur écoute.

Ces visites auront lieu durant le mois de juin et se dérouleront selon le calendrier suivant :

• **Départ devant la Mairie à 18h30.**

JEUDI 6 JUIN Ancien chemin de Lodève, Lot. les Clapouses, Chemin des Englores, Chemin le Riou, Impasse de la Gloriette, Avenue du Bosquet, Chemin de Chypre, Lot. La Cardamone.

JEUDI 13 JUIN Lot. Le Cèdre, Chemin

de la Roque, Chemin des Oliviers, Impasse des Servants, Rue des Chasselas, Quartier des Abades, Les Terrasses de Saint-Félix, Plateau Sportif, Chemin des écoles, La Calade, Rue du Fournil.

JEUDI 20 JUIN Lot. Le Clos Saint-Vincent, Le Burguet, Chemin de Sainte-Brigitte, Les Comparisats, Rue de L' Airal, Avenue Bir Hakeim.

MARDI 25 JUIN Impasse des Enclos, Avenue Cardinal de Fleury, Rue des Hirondelles, Lot. Les Jardins du Soleil, Les Crassières, Chemin des Horsbiels, Lot. La Capelle, Chemin des Plaines.

JEUDI 27 JUIN Le Village - Rue de Lodève, Place Compan, Route de Clermont-l'Hérault, Quartier Le Barry, La Placette, Rue du Capitoul, Rue Malbec, Rue de l'Église, Rue de l'Ancien Courrier, Le Quai, Avenue Marcellin Albert.

RÉUNION GENDARMERIE

La participation citoyenne continue

Le dispositif de participation citoyenne mis en place en 2018 doit se poursuivre afin de prévenir les actes délictueux sur le village.

Une réunion se tiendra le **27 septembre à 18h30**, à la salle Robert ARNIHAC, en présence d'un représentant de la gendarmerie. Les référents de quartier seront invités.

CENTRE DE LOISIRS

10 journées offertes

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Saint-Félix de Lodez en partenariat avec la Communauté des Communes du Clermontais offre aux enfants de la commune 10 journées dans un accueil de Loisirs Intercommunal.

Comme l'an passé, ces journées peuvent ne pas être consécutives.

Les conditions :

- Avoir 3 ans révolus
- Résider dans la commune de Saint-Félix de Lodez
- Un dossier d'inscription est à retirer auprès d'un des **trois Pôles Loisirs** ci-dessous ou à télécharger sur le site internet www.cc-clermontais.fr

Les inscriptions sont ouvertes

1 **Pôle de Ceyras**
4 impasse du stade
34800 Ceyras - 04 67 88 67 04

2 **Pôle primaire de Clermont l'Hérault**
4 rue de la combe
34800 Clermont l'Hérault - 04 67 96 23 05

3 **Pôle maternel de Clermont l'Hérault**
Avenue de la Piscine
34800 Clermont l'Hérault - 04 67 44 76 36

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**26 mai 2019**

Nous souhaitons remercier les habitants de la commune pour leur forte participation aux élections européennes. Il s'agit toujours d'un moment privilégié pour les élus, car cela permet un contact direct avec la population.

LES RÉSULTATS SUR LA COMMUNE
SONT LES SUIVANTS

N°	NOMS DES LISTES	NOMS DES CANDIDATS TÊTE DE LISTE	VOIX
775 inscrits – 478 votants – 12 bulletins blancs - 10 bulletins nuls			
1	La France Insoumise	M ^{me} AUBRY Manon	50
5	Renaissance soutenue par La République en Marche, Le MoDem et ses partenaires	M ^{me} LOISEAU Nathalie	85
7	Ensemble Patriotes et Gilets Jaunes : pour la France, sortons de l'Union Européenne !	M. PHILIPPOT Florian	8
11	Les Européens	M. LAGARDE Jean-Christophe	6
12	Envie d'Europe écologique et sociale	M. GLUCKSMANN Raphael	24
15	Le Courage de défendre les Français avec Nicolas Dupont-Aignan. Debout la France ! CNIP	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	14
18	Lutte Ouvrière - Contre le grand capital, le camp des travailleurs	M ^{me} ARTHAUD Nathalie	6
19	Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	M. BROSSAT Ian	10
20	Ensemble pour le Frexit	M. ASSELINEAU François	6
21	Liste Citoyenne du Printemps Européen avec Benoît Hamon soutenue par Génération.s et DémE-DiEM25	M. HAMONT Benoît	7
23	Prenez le Pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen	M. BARDELLA Jordan	141
28	Alliance Jaune, la révolte par le vote	M. LALANNE François	4
29	Union de la Droite et du Centre	M. BELLAMY François-Xavier	26
30	Europe Ecologie	M. JADOT Yannick	69

LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS

Bonne humeur !



Samedi 6 avril 2019, le repas des aînés a eu lieu au Mas des Oliviers. Le repas a été servi par Aubin Vie et animé par le Trio Allegro. 86 personnes ont participé à cet après-midi qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

BUREAU DE POSTE

Un amplificateur de son à la Poste

Depuis plusieurs mois, le bureau de Poste est équipé d'un amplificateur de son. Destiné aux personnes malentendantes, il permet d'améliorer la communication avec l'agent derrière le guichet.

- Rappelons que le bureau de Poste est ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 11 h.



CÉRÉMONIE CITOYENNE

Des citoyens à part entière !

Le 15 mars, la mairie a convié les jeunes de 18 ans, nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune pour une cérémonie citoyenne.

La commune a remis aux jeunes présents le livret du citoyen qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

MÉDAILLES

Une expérience récompensée !

Récemment, le responsable du Service Technique, Gilles RODRIGUEZ, mais également M. le maire ont reçu la médaille d'honneur communale pour récompenser leur engagement dans le bon fonctionnement de la commune.



INCIVILITÉS

Des citoyens à part entière !

Malgré les rappels précédents, des administrés continuent de déposer leurs encombrants sur la voie publique au lieu de les amener à la déchèterie. Nous vous rappelons que le **dépôt en déchèterie est gratuit pour les particuliers**. La commune sera amenée à prendre des sanctions en cas de non-respect des règles de collecte. Ce dépôt illégal a eu lieu le mercredi 8 mai 2019 dans la rue du moulin à huile. Il n'est pas normal de faire porter par la collectivité le coût de ces incivilités.



ÉTAT CIVIL

1^{er} trimestre 2019

~ Ils nous ont quittés ~

BAYARRI Joseph
COSTE Colette
GROS Gabrielle
NUNES VILAÇA Maria
PEREZ Marcelle
THOMAS Benoit
VITORINO Joaquim

~ Voeux de bonheur ~

PAYET Anaïs & SIAMARI Julien

~ Carnet Rose ~

BARRAQUIER Nolan
DIAZ SAUQUES Sélène (née à Saint-Félix de Lodez)



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Le raccordement des piscines privées

Nous sommes parfois interpellés par des administrés qui se demandent comment évacuer les eaux de vidange et d'entretien des filtres de leur piscine pour être conforme à la réglementation ou par des personnes qui s'étonnent que les eaux d'une piscine puissent être déversées dans le pluvial ou sur la chaussée.

• **L'article 5 du règlement d'assainissement collectif** mis en place par la Communauté des communes du Clermontais répond à toutes ces questions en faisant la distinction entre les eaux de lavages des filtres et les eaux de vidanges.

ARTICLE 5

- **Les eaux de lavage des filtres** des piscines seront raccordées au réseau public d'eaux usées. À défaut de réseau d'assainissement, les eaux de lavage des filtres devront être conservées sur la propriété, dans une tranchée drainante.

- **Les eaux de vidange des piscines** pourront être évacuées au réseau d'eaux pluviales ou vers un vallon pouvant les recevoir, par temps sec uniquement et à débit limité, et après une période d'arrêt de traitement suffisant pour limiter tout risque de pollution du milieu naturel.

En cas d'absence d'un exutoire d'eaux pluviales, les eaux de vidange de la piscine pourront être évacuées au réseau d'eaux usées, par temps sec uniquement, à débit limité, et après autorisation de la Collectivité gestionnaire (Communauté de Communes du Clermontais).

- **La vidange des piscines** dans le caniveau de la chaussée est interdite.

En cas d'impossibilité de rejoindre l'un ou l'autre des exutoires susvisés, les eaux de vidange pourront être infiltrées dans le sol de la propriété en fonction des caractéristiques du terrain, nature et pente. Le propriétaire est responsable de la faisabilité et de la mise en œuvre de cette filière qu'il aura choisie, ainsi que toute conséquence liée à son éventuel dysfonctionnement.

Déclaration de la présence de termites

Dès qu'il a connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâti (terrain nu), l'occupant de l'immeuble contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en effectuer la déclaration en mairie.

Lorsque les termites sont présents dans les parties communes d'un immeuble soumis à la loi sur la copropriété, la déclaration incombe au syndicat des copropriétaires.

• **Cette déclaration est adressée, dans le mois suivant les constatations, au maire de la commune du lieu de situation de l'immeuble par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre récépissé en mairie.**

- Elle précise l'identité du déclarant et les éléments d'identification de l'immeuble.

- Elle mentionne également les indices révélateurs de la présence de termites et peut à cette fin être accompagnée de l'état relatif à la présence de termites.

- Elle est datée et signée par le déclarant, déclaration en mairie CERFA n°12010*02.

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, pour pouvoir s'exonérer de la garantie des vices cachés, le vendeur doit fournir un état relatif à la présence de termites.

• **Cet état vise à informer l'acquéreur de la situation de l'immeuble quant à la présence ou à l'absence de termites.**

- Il est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

- Il identifie l'immeuble en cause, indique les parties visitées et celles qui n'ont pu l'être, les éléments infestés par la présence de termites et ceux qui ne le sont pas.

- L'état est daté et signé.

- Sa durée de validité est de 6 mois.

La Communauté de communes du Clermontais accompagne la rénovation énergétique. Un Programme d'Intérêt Général départemental pour l'amélioration de l'habitat ancien est lancé par le Département de l'Hérault et notre Communauté de communes.

Ce programme, d'une durée de **3 ans**, va permettre d'**aider financièrement** les **propriétaires privés avec l'octroi de subventions de l'ANAH** (Agence Nationale de l'Habitat), du Département, et de la Communauté de communes du Clermontais, **pour la réalisation de travaux significatifs d'amélioration de logements anciens, sous certaines conditions**.

• **Les objectifs :**

- Lutter contre l'habitat indigne ou insalubre
- Lutter contre la précarité énergétique
- Améliorer l'autonomie des occupants
- Lutter contre la vacance des logements, notamment dans les centres anciens
- Mettre sur le marché des logements à loyers conventionnés

Propriétaires privés, des aides financières sont disponibles pour rénover vos logements anciens : renseignez-vous : chaque jeudi, à la CCC et sur rendez-vous, un référent de l'organisme départemental PACT-Soliha Hérault, assurera une permanence de 9h à 17h, pour vous informer, vous conseiller techniquement et vous accompagner gratuitement dans vos démarches pour obtenir des aides financières.

/// POUR QUI ?

- Propriétaires occupant leur résidence principale, avec des ressources (Revenu Fiscal de Référence) ne dépassant un plafond fixé par l'État, en fonction de votre composition familiale.
- Propriétaires bailleurs louant un logement ou envisageant de louer un logement vacant et s'engageant à le louer durant 9 ans selon un loyer modéré.

/// POUR QUELS LOGEMENTS ?

Logements anciens de plus de 15 ans d'âge, à destination de résidence principale (occupé ou loué, ou vacant).

/// POUR QUELS TRAVAUX ?

- Travaux d'amélioration de la performance énergétique permettant un gain minimal de 25 à 35 % d'économies d'énergie.
- Travaux de remise aux normes et de rénovation de logements dégradés ou vacants.
- Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap.

/// COMMENT FAIRE ?

Renseignez-vous avant de commencer des travaux lors des permanences hebdomadaires d'information qui sera ouverte à compter du jeudi 14 mars 2019.

LIEU

Communauté de communes du Clermontais
20 avenue Raymond Lacombe, 34800 Clermont l'Hérault

JOUR

Tous les jeudis

HORAIRES

9h-17h

TÉLÉPHONE

04 67 10 73 38 ou auprès de PACT-SOLIHA Hérault
tél. 04 67 10 73 38 / mail. contact@solih-herault.fr

NB !

- **Ne pas commencer de travaux avant le dépôt d'un dossier complet de demande d'aide financière, une visite avant travaux sera effectuée par un conseiller technique.**
- **Les travaux devront être réalisés par des professionnels : artisans ou entreprises du bâtiment.**
- **Pour les propriétaires occupant leur logement, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition pour vérifier votre éligibilité.**

Toute l'actualité de la Communauté de communes du Clermontais
www.cc-clermontais.fr ou Facebook/CommunauteCommunesClermontais

~~~

## TRAVAUX RÉALISÉS

*Toujours plus !*



- Réfection et éclairage, chemin du Saint-Jacques.

Nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 24.500€

- Aménagement d'un sanitaire accessible, salle Robert ARNIHAC.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.



- Travaux sur le réseau pluvial « impasse du porche » et rue de l'ancien courrier, réalisés par le service technique municipal et Maxime Trinquier, élève au lycée professionnel de Bédarieux, en stage sur la commune.



- L'extension des ateliers municipaux va nous permettre de loger l'ensemble du matériel dont dispose la commune.

## TRAVAUX EN COURS

**Toujours plus !**



- Réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche des travaux du chemin de la Californie



- Aménagement des allées du cimetière et pose d'un drain.



- Réfection du chemin de Labiras :  
Il est important de maintenir en bon état les chemins ruraux desservant les parcelles de vignes à l'usage des agriculteurs, mais aussi des promeneurs et des sportifs.

- Réfection du stade : Après plusieurs saisons sans entretien, en raison des sécheresses estivales répétées, nous avons programmé des travaux de remise en état de la pelouse du stade. Nous veillerons à une bonne utilisation ultérieure.



## PROJETS

**Voirie**

- Aménagement de la traversée du village – fin d'année 2019

|                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OBJET</b>       | Sécuriser et mettre en valeur l'axe principal du village                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>DESSCRIPTIF</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Pose d'un réseau pluvial</li> <li>· Création de trottoirs, d'arrêts de bus accessibles, de places de stationnement et d'espaces verts</li> <li>· Réfection et recalibrage de la chaussée</li> </ul>                                              |
| <b>EXÉCUTION</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>· En partenariat avec le Département et le service eau de la Communauté de Communes du Clermontais</li> <li>· Coordonnée par le cabinet CETUR</li> <li>· Respectueuse des riverains pour limiter la gêne occasionnée durant les travaux</li> </ul> |
| <b>CALENDRIER</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>· 2 phases : avenue Marcellin Albert puis avenue Cardinal de Fleury</li> <li>· Début des travaux : fin d'année 2019</li> </ul>                                                                                                                     |

- **Mise en sécurité de l'avenue du Bosquet** : Après une courte période d'essai, le projet de circulation alternée a été abandonné. Pour sécuriser cette avenue et les entrées et sorties des écoles, deux « stop » vont être installés en amont et en aval du portail d'entrée situé sur l'avenue du bosquet.

### Bâtiments communaux

- **Nouvelle Mairie** : d'un accès difficile aux personnes à mobilité réduite, la mairie actuelle ne respecte pas les normes d'accessibilité. Bien qu'attaché à l'architecture du bâtiment et à son histoire, et après plusieurs mois de discussions et d'études, le Conseil Municipal a pris la décision de déménager la maison commune dans l'ancien atelier, sis la Placette. • **Objectifs** : aménager une mairie accessible (bureaux d'accueil

au RDC...), poursuivre la revitalisation du centre bourg et valoriser le patrimoine communal en réhabilitant un bâtiment désaffecté. Pour finaliser l'ensemble des projets, la cour du Château devrait être aménagée en 2020. Le bâtiment de la mairie actuelle aura d'autres destinations, en cours de réflexion. Il fera l'objet d'une **réfection de toiture** en cours d'année, subventionnée par la Communauté de Communes du Clermontais.

## PROJETS

**Équipements communaux**

- **Extension du cimetière communal**

À ce jour, il reste peu de concessions libres au sein du cimetière. Une partie du terrain communal situé lotissement le Clos Saint-Vincent va être consacrée à son extension : dans un premier temps, création d'une cinquantaine d'emplacements, d'un columbarium et d'un jardin

de souvenir. Un escalier permettra de faire la liaison avec le cimetière actuel. Il pourra être agrandi ultérieurement selon les besoins. La seconde partie de la parcelle sera dédiée au stationnement et aux espaces verts.

**Le projet sera présenté préalablement aux riverains du lotissement.**



- **Rénovation du boulodrome**, lotissement le Burguet.

- **Ajout d'un emplacement de colonnes pour le tri sélectif** : un nouveau point de tri sera installé et aménagé à cet effet sur le terrain communal situé rue des Chasselas.

- **Création de places de stationnement** : des places de stationnement supplémentaires sont envisagées à l'entrée de la commune, suite notamment à l'accroissement du nombre de logements dans le centre ancien.

Il est rappelé que le stationnement de véhicules est interdit dans les rues du cœur du village, sous peine de verbalisation pour le non-respect de cette réglementation.

## FÊTE DU SPORT À L'ÉCOLE !

**Toute une journée d'initiation et de découvertes**

Le lundi 6 mai 2019, l'école et la mairie de Saint-Félix de Lodez, avec le soutien d'Hérault Sport, ont proposé une journée d'initiation et de découverte d'activités sportives parmi lesquelles l'escalade, le tir à l'arc, le tchoukball, l'athlétisme, jeux d'opposition, parcours moteur, l'ultimate et les ergomètres (appareils d'exercices physiques).



## PÂQUES

### *Les cloches sont passées*

Vendredi 19 avril les cloches ont été très généreuses avec les enfants de l'école. Disséminés un peu partout dans le groupe scolaire, la récolte de chocolats a été particulièrement abondante cette année. Déposés dans un panier, les chocolats ont ensuite été partagés et dégustés pour le plaisir de tous.

## TERRAIN DE TENNIS

### *Cartes d'accès*

Pour rappel, les cartes d'accès au terrain de tennis sont à votre disposition en mairie ainsi que les renseignements nécessaires pour pouvoir y accéder.

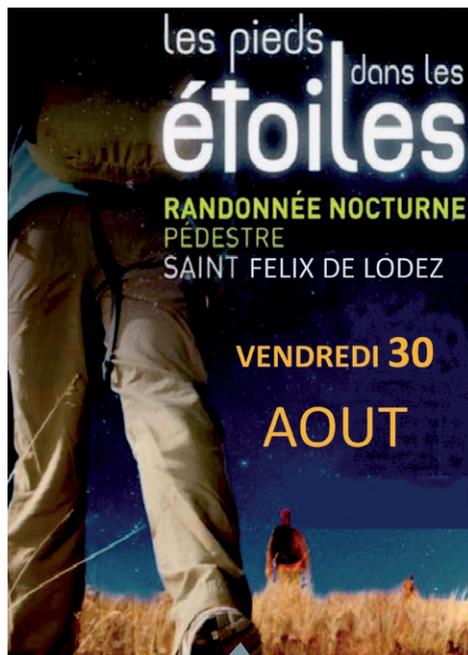
## PLATEAU SPORTIF

### *Heures d'été*

Nous vous informons que le plateau sportif est ouvert aux Lodéziens jusqu'à 20h30 7j/7j durant tout l'été. Un portillon automatique sera installé pour le respect des horaires.

## RANDONNÉE

### *Pour le plaisir des yeux !*



Le vendredi 30 août 2019, la mairie de Saint-Félix de Lodez organise une randonnée semi-nocturne autour de Saint-Félix de Lodez et de Saint-Gui-raud. Plus qu'une simple randonnée il sera aussi question d'étoiles et de planètes que nous pourrons observer à l'aide d'un spécialiste... Plus de détails dans les semaines à venir.

## PLATEAU D'AVRIL

### *Rétrospective des activités des vacances scolaires*



26 février 2019 • Tournoi de tennis de table



8 mars 2019 • Europark à Vias



25 avril 2019 • Trottrinettes au PumpTrack

## PLATEAU D'AVRIL

### *Rétrospective des activités des vacances scolaires*



30 avril 2019 • Randonnée trottinettes électriques



2 mai 2019 • Les participants à la sortie Accrobranche et pique-nique



## GAZETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE



### Rétrospective de nos animations



#### • Conte soupe et théâtre

Soirée conte soupe avec la troupe de théâtre **Les Ailes m'en Tombent** de notre village. Spectacle désopilant par une troupe d'acteurs passionnés. Une délicieuse soupe à l'oignon, préparée par les bénévoles de la bibliothèque, a été servie à la fin du spectacle, le public sensible à l'environnement a apporté bols et cuillères.

#### • Les marionnettes font leur show !

La compagnie Arthema a présenté **Boucle d'or et les 3 ours** à la bibliothèque, le mercredi 19 décembre à 10h30. Un spectacle de marionnettes.



### LA DICTÉE DE « PIVOT »

#### Pour les élèves de CM1 et CM2

Tous les ans a lieu la fameuse dictée de « Pivot », très attendue par les écoliers, curieux de la découvrir. Cette année le choix s'est porté sur un extrait des « Intégrales » de Bernard Pivot « La course cycliste », qui se déroule en pays languedocien (même texte que celle des adultes ayant eu lieu en octobre 2018).

M. Montalvan n'ayant pu se libérer, c'est notre maire Joseph Rodriguez qui s'est prêté volontiers au jeu et a fait office de maître d'école.

Félicitations à tous les participants qui ont reçu un diplôme de participation, et aux trois premiers récompensés par des bons d'achats à la Librairie du Boulevard (Clermont l'Hérault).

#### CM1

- 1<sup>re</sup> Emma Rieutord
- 2<sup>e</sup> Cézarine Cluzel
- 3<sup>e</sup> Ilyès Outotouh

#### CM2

- 1<sup>re</sup> Manon Clop
- 2<sup>e</sup> Noé Carlier
- 3<sup>e</sup> Émilien Salles



## Rétrospective de nos animations... suite



• **Rencontre littéraire** : causerie autour du dernier livre d'Anne Maffre-Baugé « Les souffles de Moussans », ou comment est né ce livre à partir d'un vieux cahier jaune sauvé lors d'un déménagement. Le roman a pour cadre le monde des verriers de Moussans à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un passionnant échange avec le public.



## Passage du Bibliobus



• En mars dernier, le bibliobus de la Médiathèque de Montpellier est venu pour un échange de plus de 400 ouvrages. La rubrique romans est de plus en plus étoffée pour un large choix.

## Marmothèque



• Un espace est dédié aux tous petits jusqu'à 3 ans, avec bacs à leur hauteur, tapis et coussins. Marijo leur raconte des histoires, grâce à des livres choisis spécialement pour eux, puis un moment de coloriage, de futurs lecteurs en perspectives.



Un lundi sur deux de 9h30 à 10h30.  
**Prochains rendez-vous :**  
Lundi 20 mai 2019  
Lundi 17 juin 2019  
Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019

## Espaces multimédia et coups de coeur



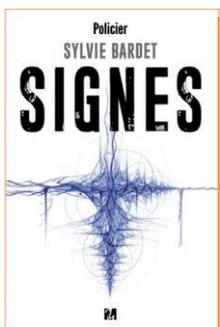
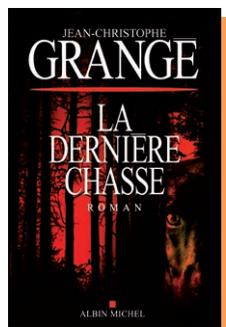
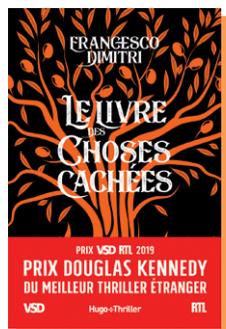
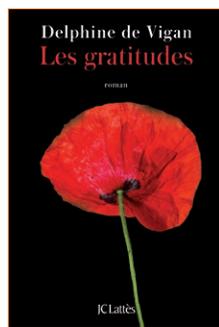
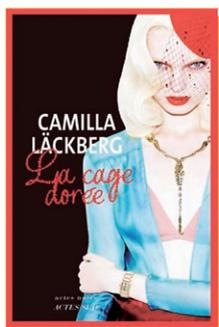
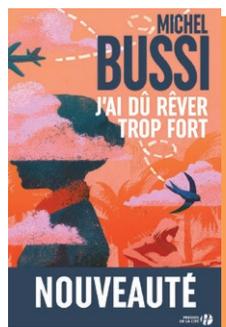
• Un espace multimédia est mis gratuitement à votre disposition avec deux ordinateurs et un accès Internet pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.



• Nos lecteurs ont leurs coups de coeur et à cet effet, nous avons installé une table où ces livres sont disposés afin d'attirer le regard.

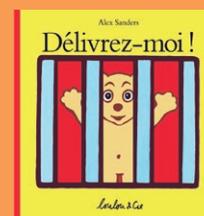
## Vos nouveaux livres pour cet été

- De nouveaux livres vous attendent dans votre bibliothèque.



Vous ne trouvez pas votre livre dans notre fonds ?  
Vous pouvez le réserver en vous adressant à nos bénévoles les jours de permanence ou par mail.

## Sans oublier les enfants !



## LE COIN PRATIQUE

### Site de la bibliothèque

Pour être au courant des prochaines animations, connectez-vous sur le site internet de la bibliothèque, qui est mis à jour régulièrement.

[saintfelixdelodez.agate-sigb.com](http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com)

### Jours d'ouverture et contacts

- Bibliothèque : vendredi de 16h30 à 18h30 - samedi de 10h à 12h  
Sauf le mois d'août ouvert uniquement le vendredi.
- Marmothèque : un lundi sur deux de 9h30 à 10h30  
09 60 15 42 62 - bibliostfelix@live.fr / Maghnia Mengus 06 63 30 12 71

## OBJECTIF CINÉMA

L'association Objectif Cinéma, créée en juin 2018 par Louisiane Delmas, Céline Pibre et Sam Olivier, en partenariat avec la Mairie, a pour but de partager le plaisir de découvrir, ensemble, un film et leurs créateurs, de susciter réflexions et découvertes avec les cinéphiles de notre village et des alentours.

Et nous avons le plaisir de vous annoncer que cet objectif est atteint pour cette 1<sup>re</sup> saison. Au rythme d'un film par mois, d'octobre 2018 à mai 2019 à la salle du château, nous sommes passés progressivement de 33 à 43 spectateurs.

Cette saison fut fertile en découvertes grâce à l'aide et au soutien de la municipalité, à l'appui de Midi-Libre par le biais des articles de la correspondante locale Annick Ducrot, à la complicité de la bibliothèque et surtout la présence d'un public curieux qui participe aux discussions d'après séances.

Avec les films que nous avons programmés, projetés par Julien Mauri de l'association Sonar, nous nous sommes aventurés sur l'île Prudence avec Bill Murray. Nous avons voyagé dans les années 50 jusqu'au fin fond du bush australien à la rencontre d'une couturière, Kate Winslet, avide de vengeance. Nous avons approché des écrivains en plein démon de midi perdus dans la campagne anglaise. Nous avons dansé avec une bonne fée dans la ville du Havre. Nous nous sommes

immergés dans des piscines, celle de la luxueuse villa d'un producteur de films à Hollywood avec Peter Sellers et celle d'un hôtel perché dans les sublimes montagnes Suisses avec Michael Caine. Nous avons ri, parfois versé quelques larmes et donné une petite « party » pour l'avant-dernière séance pour mieux nous rencontrer. Les images se sont animées sur des musiques inspirées, certains films ont même été applaudis comme Les Acteurs de Bertrand Blier à la distribution impressionnante. C'est bien cela dont il s'agit avec le cinéma, partager ensemble les émotions. Et pour citer Edward Ross (Festival international du film d'Édimbourg) dans son livre « Filmo Graphique » :

« Si une vie à regarder des films m'a appris une chose, c'est qu'ils peuvent nous offrir bien plus que du divertissement. Ils sont un lieu où l'on peut en apprendre davantage sur nous-mêmes, sur notre culture et sur le monde dans lequel nous vivons. »

Forts de cette philosophie et de tous nos soutiens (municipal, public, médiatique), nous vous souhaitons un bel été ! Rendez-vous au mois d'octobre pour de nouvelles aventures.

• Prochaines séances du ciné-club :

Dimanche 6 octobre 2019  
Dimanche 3 novembre 2019  
Dimanche 8 décembre 2019

## CULTURES PLURIELLES



La programmation des activités de l'association Culture Plurielles pour l'année 2019 l'emmènera à exposer les œuvres de ses membres sur des cimaises particulièrement convoitées.

• Du 1<sup>er</sup> au 16 juin

Exposition concours avec comme thème « L'impressionnisme » se tiendra dans l'espace de la chapelle Saint-Laurent à Saint-Guilhem-le-Désert.

• Du 3 au 18 août

Exposition à la Halle Dardé de Lodève.

• Le 7 septembre ce sera « L'art dans la rue » avec la réalisation d'une œuvre géante à l'occasion de la journée des associations à Saint-Félix de Lodez.

• Du 14 au 20 septembre

Exposition dans l'espace de la chapelle Saint-Laurent à Saint-Guilhem-le-Désert. Chaque exposition est vue en moyenne par près de 1000 visiteurs.

Contact

Yvan Marcou, Président  
06 24 55 39 32  
yvanmarcou@orange.fr

Association Culture Plurielles

8, rue de l'Église  
34725 Saint-Félix de Lodez  
04 67 44 03 76

## OLYMPIQUE ST-FÉLIX



La saison se termine déjà pour l'Olympique St-Félix avec son assemblée générale qui se tien-

dra le 10 juin au stade. Cette année s'achève avec le commencement de la coupe du monde féminine.

Grâce à notre collaboration avec le district, quelques joueurs auront le privilège d'assister aux 2 matchs qui se dérouleront à la Mosson.

À noter aussi que cette année encore, nous avons pu offrir à nos joueurs la possibilité de supporter le MHSC à tous les matchs à domicile au prix de 3€ la place.

En espérant être encore plus nombreux l'année prochaine nous vous souhaitons de bonnes vacances. L'équipe d'encadrement.

## THÉÂTRE

L'atelier théâtre de la compagnie Les ailes m'en tombent vous a présenté : *C'est quel qui déjà ?* D'après « Les pas perdus » de Denise Bonal, mise en scène par Sylvie Conan.

« Partout ça court, ça va, ça vient, ça se mélange, ça traverse comme à la télévision » dit une femme âgée assise sur sa valise. Elle attend que sa famille vienne la chercher.

Témoin bienveillant, elle va assister à des retrouvailles, des séparations, des témoignages. Elle va entendre des bribes de conversations, des disputes, des conversations intimes. Elle se raconte aussi pour passer le temps dans cet endroit qui enflamme, plombe les cœurs, déplie les ailes, qui jamais ne se lasse et jamais ne nous lasse, la gare, personnage principal de cette histoire.

La représentation a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h30 et le dimanche 2 juin à 18h à la salle Robert ARNIHAC.

L'entrée était libre.



## TENNIS DE TABLE



Le club de tennis de table de Saint-Félix de Lodez arrive bientôt à la fin de la saison 2018-2019. En effet, la 2<sup>e</sup> phase se termine le 12 mai prochain, mais on peut d'ores et déjà faire un premier bilan. Petit résumé de cette deuxième phase qui va s'achever...

• **L'équipe phare, qui évolue en Régionale 2, est parvenue à son objectif :** se maintenir à ce niveau de compétition, qui est très exigeant. En effet, elle va terminer en milieu de tableau dans une poule qui comprend de grands clubs régionaux tels que Montpellier, Sommières, Gigean ou Pérols. Cela constitue donc un beau résultat pour notre équipe porte-drapeau de Saint-Félix de Lodez.

• **L'équipe 2**, qui jouait en Pré-Régionale, finit, même sans attendre la dernière journée, première de sa poule (6 victoires sur 6 rencontres), et va brillamment accéder à la division Régionale 4 la saison prochaine : Bravo !

• **L'équipe 3**, qui évoluait elle aussi en Pré-Régionale, devrait, croisons les doigts pour la dernière journée, pouvoir se maintenir à ce niveau.

• **L'équipe 4** qui évolue en Départementale 2, finit bien cette 2<sup>e</sup> phase et devrait terminer 3<sup>e</sup> de sa poule.

• **Enfin, l'équipe 5**, qui évolue en Départementale 4, rate la montée de peu (sauf coup de théâtre) : Elle terminera 1<sup>re</sup> ex aequo, mais derrière l'équipe de Montpellier Cheminots, à la différence de points. Ce n'est que partie remise ! Ajoutons qu'en dehors du championnat classique, notre club participait à un championnat vétérans et à 2 coupes départementales. Une des équipes est d'ailleurs qualifiée en demi-finale de la coupe de l'Hérault. Espérons qu'elle finisse victorieuse de ce beau parcours et ramène la coupe à Saint-Félix !

Cette phase 2 constitue donc un très bon bilan avec une montée et 4 maintiens. La trentaine de licenciés qui composent le club est déjà motivée pour faire encore mieux la saison prochaine !

Contact 06 12 62 43 64

Enfin, sachez que la salle Robert ARNIHAC reste accessible à tous les niveaux, pour des essais, les mercredis et vendredis de 17h30 à 20h30, ainsi qu'au public, pour assister aux rencontres, lors des dimanches de championnat.

## ANCIENS COMBATTANTS



À l'issue de la cérémonie du 8 mai, M. le Maire Joseph Rodriguez, Pierre Fages, le Président de la section intercommunale des anciens combattants de Saint-Félix de Lodez, de Jonquières et de Saint-Guiraud et Robert Rabotot, Président de la FNACA, ont remis deux distinctions.

- Claude Rigal a reçu la médaille de

la fidélité en reconnaissance de sa fidélité et de son implication aux anciens combattants depuis de longues années.

- Pierres-Yves Xavier a également reçu une médaille en remerciement de son engagement en tant que porte-drapeau lors des différentes cérémonies de l'année.



## LES SALTARECS CLUB DE TRAIL RUNNING



La 8<sup>e</sup> édition du Trail des Ruffes aura lieu le 8 septembre 2019. Toujours des parcours superbes et dépaysants : 27 km avec 1150m+ de dénivelé pour le Trail des Ruffes et un second tracé plus accessible de 17 km avec 650m+ de dénivelé pour le Trail du Désert des circaètes.

Que vous soyez sportifs accomplis ou simples pratiquants qui aiment les défis et les découvertes, vous trouverez votre bonheur en participant à une de nos courses.

Vous pouvez aussi participer à l'événement en tant que bénévole pour vivre la course de l'intérieur, toujours une belle expérience !

- Le club continu de porter les couleurs Lodéziennes sur de multiples compétitions avec quelques belles prestations !

Les entraînements encadrés se déroulent les jeudis à 18h30 avec 2 sorties par mois le dimanche matin.

N'hésitez pas à nous rejoindre  
Renseignements :  
06 95 38 67 18 - 06 13 95 30 65  
Sportivement, Les Saltarecs

## GOSPEL



Le 12 avril 2019, 3 Chorales se sont réunies sous la direction de M<sup>me</sup> Émilie Baptée à l'église de Saint-Félix de Lodez. Ils étaient plus de 50 choristes. Ils ont fait vibrer le cœur du public qui n'a pas résisté à l'envie de taper dans les mains. La magie du gospel était bien là. C'était une soirée très conviviale qui s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité.

## APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS

À partir du mois d'octobre, nous proposerons lors des après-midi récréatifs, la confection de décorations faites maison pour les sapins de Noël qui seront installées dans le village en fin d'année.



## INFORMATIQUE

**Vous vous souvenez sans doute du précédent numéro ? Vous l'avez mis à la poubelle ? Quel dommage !**

Concernant l'informatique l'article comportait en entête l'image du site internet de « La Lodézienne » et je vous en parlais comme étant une nouveauté et c'est effectivement un évènement dont nous sommes fiers, même s'il demande encore des évolutions (c'est le propre d'un site qui vit), mais notre premier motif de satisfaction est la fréquentation du site. **3154 vues au 31 mars** (nombre de pages vues), depuis sa mise en ligne fin janvier, c'est énorme. Bravo aux adhérents qui ont joué le jeu.

Ce site n'est pas seulement un lieu d'informations pour les adhérents (infos de dernière minute, état des réservations pour les sorties ou spectacles, le programme de l'association, etc. c'est aussi d'excellents exercices pour les deux groupes « informatique » et les animateurs.

C'est également la participation d'autres acteurs comme la secrétaire de l'association qui tient à jour l'état des réservations et les infos de dernières minutes, les photographes qui alimentent en images les rubriques « Marche », « Après-midi récréatifs », « Informatique » et bientôt une nouvelle rubrique « Loisirs Intergénérationnels » avec d'autres acteurs, et le programme de l'association qui sera édité en début d'année et à la rentrée de septembre.

- **L'adresse internet du site :**

[www.lalodezienne.fr](http://www.lalodezienne.fr)

Pour nous contacter, une adresse mail : [llodezienne@gmail.com](mailto:llodezienne@gmail.com)

René Mengus



# SORTIES



Théâtre La Raison d'Aymé



LA LODÉZIENNE



Crêpes Party



Holiday On Ice



18 & 19 mai • Palais idéal du facteur cheval



## Associations

### • ANCIENS COMBATTANTS

Saint-Félix de Lodez  
Jonquières - Saint Guiraud  
FAGES Pierre - Président  
BURICAND Guy - Secrétaire  
04 67 88 61 91

### • CLUB SMILING COUNTRY 34

COMMERE Murielle  
06 82 50 91 16  
murielle.commere@hotmail.fr  
Site [smilingcountry34.wifeo.com](http://smilingcountry34.wifeo.com)

### • CROC'FORM

Salle de sport  
MARTINEZ Jean-Philippe  
06 95 38 67 18  
marie-Pierre-bouisset@orange.fr

### • CULTURE PLURIELLES

Création d'art  
MARCOU Yvan - Président  
04 67 44 03 76 / 06 24 55 39 32  
yvanmarcou@orange.fr  
Site [galerie-art-pluriel.net](http://galerie-art-pluriel.net)

### • DONG SHU

Tai chi chuan et Qi Gong  
SANIER Bruno  
06 26 71 14 84  
dongshu@sfr.fr

### • FNACA

RABOTOT Robert- Président  
04 67 88 65 07 / 06 76 28 04 38  
rabototrobert1938@hotmail.fr

### • LES AILES M'EN TOMBENT

Atelier théâtre  
CHERMEUX Stéphanie - Secrétaire  
06 64 47 93 46  
stef.chermeux@orange.fr

### • LA BOULE ENSOLEILLÉE

Pétanque  
BATTAGLIA Pietro - Président  
06 14 63 63 85 43  
labouleensoleillee34725@hotmail.fr

### • LA LODÉZIENNE

Sortie et loisirs pour tous,  
Country, Pilâtes, Gym,  
Chorale gospel, Marche,  
Après-midi récréatif,  
Informatique  
CAMUT Eliette - Présidente  
06 65 23 70 25  
eliette.camut34@orange.fr  
Site [www.lalodezienne.wordpress.com](http://www.lalodezienne.wordpress.com)

### • LES SALTARECS

Course à pieds  
MARTINEZ Jean-Philippe  
06 95 38 67 18  
marie-pierre.bouisset@orange.fr

### • OBJECTIF CINÉMA

OLIVIER Sam - Président  
09 77 44 41 60  
objectif.cinema@orange.fr  
Facebook@ObjectifCinemaSaintFelix

### • OLYMPIQUE SAINT FÉLIX

MARCON Karen - Présidente  
HUC Alain - Secrétaire  
06 64 91 08 87

### • PAROISSE ST PAUL Cœur d'Hérault

VAILLE Dominique  
04 67 96 61 98  
paroisse.stpaul-coeur-herault@laposte.net  
Site [www.saintpaulcoeurherault.com](http://www.saintpaulcoeurherault.com)

### • SOUVENIR FRANÇAIS

HERAUD Yves - Président  
sf.clermont34@free.fr  
Villa Désirade, 2 rue Claude Bernard  
34800 Clermont l'Hérault

### • TEAM BAUDILLE CYCLISTE 34

THUOT Tom  
06.28.30.49.32  
tom.spooky@free.fr

### • TENNIS DE TABLE

ALEU Patrick - Président  
06 12 62 43 64  
president@saintfelixdelodeztt.fr  
DE HARO René - Secrétaire  
06 07 40 89 03  
secretaire@saintfelidelodeztt.fr  
Site [saintfelixdelodeztt.fr](http://saintfelixdelodeztt.fr)

## Autres

### • BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

22 bis avenue Cardinal de Fleury  
04 67 96 45 49 bibliostfelix@live.fr  
Site <http://saintfelixdelodez.agate-sigb.com>  
Jours d'ouverture :  
Vendredi de 16h30 à 18h30  
Samedi 10h à 12h

### • CORRESPONDANTE MIDI LIBRE

DUCROT Annick 06 85 87 47 79  
midilibrestguiraud@gmail.com

### • ILLUSTRATRICE GRAPHISTE

PIBRE Céline 09 77 44 41 60  
contact@celinepibre.com  
Site [www.celinepibre.com](http://www.celinepibre.com)

## Numéros utiles

SERVICES TECHNIQUES 09 64 13 87 80  
ÉCOLE PRIMAIRE (Direction) 04 67 96 57 85  
ÉCOLE MATERNELLE 04 67 96 57 84  
LA POSTE 04 67 96 64 20

### • EN CAS D'URGENCE

15 > SAMU  
17 > POLICE GENDARMERIE  
18 > POMPIERS  
115 > SAMU Social Personnes sans abri  
119 > ALLO Enfance en danger  
3919 > Violences Femmes Info

### • Urgences Hopital de Lodève

04 67 88 30 30

### • CHU de Montpellier

04 67 33 04 06

### • Gendarmerie Clermont l'Hérault

04 67 96 00 32

## Commerçants

- **ABCD'AIR Sandrine ZAFRA**  
Service à la personne  
06 71 65 69 85  
abcd.air@laposte.net
- **AU PETIT SOIN Céline TARDIEU**  
Institut de beauté  
6 place Marcel Compan  
06 99 91 17 90  
cindy0034@hotmail.fr  
Site [www.au-petit-soin.fr](http://www.au-petit-soin.fr)
- **BOUCHERIE Claude FAVREAU**  
17 avenue Marcellin Albert  
04 67 96 67 90  
claude.favreau1@gmail.com
- **BOULANGERIE PÂTISSERIE TOUREILLE**  
avenue Cardinal de Fleury  
04 67 96 60 67
- **CAVEAU - SCA FONJOYA**  
21 bis avenue Marcellin Albert  
04 67 96 60 61  
caveau@vignerons-saintfelix.com  
Site [www.vignerondes2terres.com](http://www.vignerondes2terres.com)
- **COIFFEUSE À DOMICILE Hélène FERNANDEZ**  
06 86 77 93 34 / 04 67 96 66 54  
s.fernandez4@wanadoo.fr
- **MENUISERIE (tous corps d'état) Jean-Pierre ZERKOVITZ**  
07 50 39 23 15  
jean-pierre.zerkovitz@orange.fr

- **O MILLE VINS**  
avenue Marcellin Albert  
04 67 88 25 87  
o-mille-vins34@orange.fr
- **SALON DE COIFFURE Sylvie PEREZ**  
6 le Quai  
04 67 88 62 42  
sylvie.perez@hotmail.fr
- **TABAC PRESSE**  
5 place Marcel Compan  
04 67 88 60 84
- **VIGNERONS ET PASSIONS**  
avenue de l'Enclos  
04 67 88 45 75  
boutique@jeanjean.fr  
Site [www.vignerons-passions.fr](http://www.vignerons-passions.fr)

## Artisans

- **ADELYS**  
Expertises, diagnostics immobiliers, étude thermique
- **A-AUDIT TCE**  
Entreprise générale de bâtiment  
Rénovation, réhabilitation  
06 83 03 17 17  
audittce@gmx.fr
- **DATV DOMOTIQUE**  
Alarme, téléphonie, vidéo  
21 avenue Cardinal de Fleury  
04 99 91 27 55 datv@free.fr
- **MAÇONNERIE**  
Ludovic PORLAN  
Rénovation, entretien  
04 67 96 68 17
- **MAÇONNERIE GÉNÉRALE**  
Patrick PORLAN  
06 85 73 31 90  
patrick.porlan@sfr.fr
- **PEINTURE DÉCORATION**  
Christophe REQUENA  
06 61 88 17 33
- **PLAQUISTE**  
Frank MATHIEU  
04 67 44 35 91  
frank.mathieu085@orange.fr
- **SARL Jean-Paul ADELL**  
Fenêtre, portail, véranda alu-pvc  
Zi 301 chemin des Plaines  
04 67 88 00 88  
secretariat@jpadell.com  
Site [www.jpadell.com](http://www.jpadell.com)
- **SARL CANTANTE**  
251 bis route de Clermont  
04 30 40 62 83  
sarlcantant@gmail.com  
Site [www.cantante.fr](http://www.cantante.fr)
- **SARL JEAN-ROCH MARTINEZ**  
Chauffage, pompe à chaleur, climatisation, plomberie, électricité  
06 03 32 51 17  
martinez.jean-roch@orange.fr

## Services

- **MÉDECIN GÉNÉRALISTE**  
Docteur Éric PÉROLAT  
1 rue des Hirondelles  
04 67 96 60 06  
Consultations  
- Lundi et mardi : 15h30 à 18h30  
- Du mercredi au vendredi : 10h45 à 12h et 15h30 à 18h30  
- Lundi matin : visites à domicile
- **KINÉSITHÉRAPEUTES**  
Guilhem DOCQUIER  
Marion BOUSQUET  
Yann LALLEMAND  
6 place Marcel Compan  
04 67 44 14 59 - kinestfelix@hotmail.com
- **INFIRMIÈRES**  
Marion DESRICHARD  
6 place Marcel Compan  
06 37 21 00 29 - desrichardm@gmail.com  
Pascale SERRANO et PIGAGLIO Virginie  
4 rue de la Forge  
06 11 32 48 62 - billpascale@orange.fr
- **ASSISTANTES MATERNELLES**  
Brigitte ANTOINE - 06 67 23 75 61  
3 chemin de Chipre  
Marie-Andrée GODOY - 04 67 44 34 34  
9 lot Domaine de la Capelle  
Vanina GUIFFARD - 06 51 85 09 71  
408 bis impasse des Abades  
Cécile PORLAN - 04 67 96 30 93  
8 impasse de Chipre  
Virginie ROMÉY - 04 67 44 47 12  
2 route de Clermont

# Agenda 2019

## JUIN

### DU 17 AU 30 - TENNIS

Tournoi de tennis • Open 2019  
Ouvert aux joueurs non classés  
Inscriptions au 06 11 35 26 81

### VENDREDI 28 - FÊTE DE L'ÉCOLE

Kermesse • 17h

## JUILLET

### MERCREDI 03 - VENTRIGLISSE

Plateau sportif • Dès 10 h - gratuit

### VENDREDI 05 - SOIRÉE D'ÉTÉ

Plateau sportif • Dès 18 h - gratuit  
Pétanques, tir à l'arc, laser zone...  
Grillade offerte par la municipalité et  
Soirée musicale avec Outback

### DIMANCHE 07 - VIDE-GRENIERS

Cœur du village • 17 h > 22 h  
Inscriptions au 04 67 96 60 60 Mairie

### JEUDI 11 - LOTO LA LODEZIENNE

Place du village • 21 h

### VENDREDI 12 - REPAS RÉPUBLICAIN

Soirée gratuite qui promet d'être très animée  
21h30 avec RICOUNE (Nicollin, La vache etc.)  
Place du village • Repas 8€ / enfant 5€

### PAELLA FROMAGE DESSERT VIN COMPRIS

Inscriptions chez les commerçants

## AOÛT

### MARDI 20 - CINÉMA

Film LALALAND • 21 h Cour de la Mairie

### VENDREDI 30 - RANDONNÉE

Et découverte des étoiles  
Départ de la Placette • 20 h 30

## SEPTEMBRE

### SAMEDI 07 - FÊTE

Fête des associations • Le Quai 10 h > 12 h  
Concert et soirée dansante avec  
ALAIN SEBAHH sosie vocal de Serge Lama  
Salle Robert ARNIHAC • 20 h 30

### DIMANCHE 08 - TRAIL DES RUFFES

Organisé par l'association Les Saltarecs.

## NOVEMBRE

### SAMEDI 16 - DICTÉE PIVOT

École du Bosquet • 14 h  
Dictée adulte

## DÉCEMBRE

### MARCHÉ DE NOËL

Sur le Quai

### CONTE DE NOËL

Anne Cauvel  
Salle Robert ARNIHAC

### MUSIQUE - CONCERT DE NOËL

Chorale des quatre Cœurs  
Église de Saint-Félix de Lodez

~ BULLETIN MUNICIPAL ~

Responsable de la publication M. le Maire Joseph Rodriguez.

[www.st-felix-de-lodez.fr](http://www.st-felix-de-lodez.fr)

• Création graphique & illustration de couverture [celinepibre.com](http://celinepibre.com) •



flashez  
moi !